

PER
P208
EX. 2
13

Vol. I

MARS 1903

N° 7

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Le parler français dans nos collèges.....	L'ABBÉ E. CHARTIER.
Note sur le mot <i>cheniquer</i>	CH. GUERLIN DE GUER.
Le <i>Bulletin</i> en France (<i>Revue des Parlers populaires</i>). ..	“ “
Le parler canadien-français. Observations.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
<i>Terminologie</i> : Les chemins de fer.....	J.-E. PRINCE.
<i>Lexique canadien-français</i> : Archaïsmes, Néologismes, Barbarismes, etc.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
Sarclores.....	LE SARCLEUR.
Compte rendu.—GILLIÉRON et EDMONT. <i>Atlas lin-</i> <i>guistique de la France</i> , 2e fascicule.....	A. R.-LAGLANDERIE.
Echos et nouvelles: Nouveaux membres de la Société du Parler français au Canada.—La Société Saint- Jean-Baptiste de Waterloo. — “Arriviste”. — L'amour des procès. Etc.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

a=a ouvert (<i>avis</i>)	œ=eu nasal (<i>un</i>)	j=j (<i>jet</i>)
á=a fermé (<i>âme</i>)	u=u (<i>lu</i>)	k=k (<i>képi</i>)
â=a nasal (<i>an</i>)	û=ou français (<i>cou</i>)	l=l (<i>la</i>)
e=e muet (<i>le</i>)	ü=u semi-voy. (<i>nuît</i>)	l̃=l mouillée (<i>ailleurs</i>)
é=e fermé (<i>dé</i>)	w=ou " (<i>oui</i>)	m=m (<i>mat</i>)
è=e ouvert (<i>mer</i>)	y=i " (<i>yeux</i>)	n=n (<i>natte</i>)
ê=e nasal (<i>pîn</i>)	—	ñ=gn français (<i>agneau</i>)
i=i (<i>nid</i>)	b=b (<i>beau</i>)	p=p (<i>pas</i>)
o=o ouvert (<i>port</i>)	c=ch français (<i>chou</i>)	r=r dentale (<i>dru</i>)
ô=o fermé (<i>dos</i>)	d=d (<i>dent</i>)	s=s dure (<i>soie</i>)
õ=o nasal (<i>bon</i>)	f=f (<i>fin</i>)	t=t (<i>tôt</i>)
œ=eu ouvert (<i>leur</i>)	g=g dur (<i>gant</i>)	v=v (<i>vent</i>)
œ̃=eu fermé (<i>eux</i>)	h=aspiration (<i>hâte</i>)	z=z (<i>zéro</i>)

k=k mouillé—g = g mouillé—r = r grasseyée

[] = Deux signes qui se suivent, et dont le second est entre crochets, représentent un son ou une articulation intermédiaire, le son marqué par le premier participant au son marqué par le dernier.

• = Le point supérieur indique que le son précédent est relativement bref.

: = Les deux points indiquent que le son précédent est relativement long.

' = L'apostrophe marque la liaison.

(Ces trois derniers signes (' : •) ne sont employés que dans certains cas, où ces indications paraissent nécessaires pour la lecture de la prononciation figurée.)

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire. La prononciation d'un mot, correcte ou défectueuse suivant le cas, est aussi figurée dans le corps de l'article, s'il est besoin.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

On remarquera, pour les voyelles, que a, o, et œ non accentués, ainsi que è, sont ouverts, que l'accent aigu est le signe diacritique des sons fermés (á, ô, é, œ), que le *tilde* est le signe des nasales (ã, õ, ê, œ̃) que u accentué (û) a la valeur de l'ou français, et que e non accentué représente l'e muet ou l'eu mi-ouvert très bref.

MAGASIN A RAYONS

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

ETC., ETC.

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.



Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

📍 **NOS PRIX SONT DES PLUS BAS** 📍

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

Vins, de Liqueurs et de Conservees

Françaises les plus recherchées.



Nous détenons les meilleurs crus:

CLARET, SAUTERNE,
BOURGOGNE, PORT
et vins SHERRY.



Article spécial:

Le meilleur
CAFÉ
français.

GEORGE PATRY
GERANT

Rue de la Fabrique, 22
Tél. 116 QUEBEC



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes
Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

LE PARLER FRANÇAIS DANS NOS COLLÈGES

On se remémore l'âpre débat soulevé par cette question il y a quelque dix ans. Sans vouloir intervenir entre les contestants, on ne saurait être mal vu à confesser des excès de part et d'autre. Pour notre part, nous admettrions sans peine des défauts dans notre parler collégial. Seulement nous n'allons pas nous en étonner.

I

Dans aucun milieu ne se manifeste davantage ce que nous appellerions volontiers le "cosmopolitisme canadien". Vers ces foyers de l'enseignement secondaire accourent les générations de toutes les parties de notre province, des provinces-sœurs, même de l'avoisinante république. Chacun y apporte ses usages, ses mœurs, son tempérament, mais encore son langage provincial ou paroissial. Tous ces éléments disparates s'amalgament et composent une langue telle qu'on y distingue difficilement les constitutifs originels.

Vu l'irréflexion native de tous ces esprits juvéniles, la succession précipitée et désordonnée de leurs pensées entraîne l'incomplet de l'expression, le peu de précision dans le vocabulaire et la syntaxe.

Parce que nos élèves sont jeunes, le cercle de leurs idées est nécessairement restreint. Cette pénurie idéologique les prive, par contre-coup, d'une foule de termes et réduit considérablement leur vocabulaire.

Et le contact donc avec des confrères d'une race hétérogène, considérés parfois—et combien à tort au point de vue classique surtout!—comme les membres d'une nation supérieure! Cette promiscuité, cette fausse conception incitent nos élèves canadiens-français à adopter certaines expressions, tout étonnées de cette accolade avec la pure et nette et limpide langue française.

Ces confrères leur arrivent d'ordinaire plus avancés en âge, l'esprit orienté vers un ordre d'idées assez différent, et alléchant au premier

abord. Pour traduire les mêmes concepts, nos jeunes, ignorants du vocabulaire qui les exprimerait, s'autorisent d'eux-mêmes pour en emprunter l'expression à la langue étrangère plutôt que de la puiser dans la leur. Et si par hasard ils utilisent leurs vocables nationaux, combien indûment parfois ils en revêtent ces idées nouvelles, étrangères même, quand encore elles n'atteignent pas l'étrange !

On sait enfin l'infatuation souvent inconsciente de l'écolier pour le langage métaphorique. Si l'on nous permettait de détourner un mot célèbre, nous dirions volontiers qu' "il se crée plus de métaphores en un jour dans les conversations de nos collégiens qu'en un an sous la coupole de l'Institut". Malheureusement—et là réside le défaut—les transpositions verbales ainsi prodiguées ne se caractérisent pas toujours par leur justesse, une des lois fondamentales du style métaphorique. L'idée imagée, surtout si l'image côtoie la caricature, s'épand de bouche en bouche pour grossir bientôt le vocabulaire écolier. Non pas que, dans ce pétrin, on mélange les substances les plus disparates ; mais on ne veille pas avec assez de soin à la pureté des éléments combinés.

Ces incorrections n'enlèvent pas au parler collégial une pureté relative. Le mal tient moins à leur intrusion qu'à l'absence de certaines qualités.

II

Pour s'expliquer par des causes naturelles, ces défauts n'en deviennent pas plus excusables. Ils doivent, croyons-nous, provoquer l'attention de nos étudiants et de la Société du parler français. Dans la réforme entreprise, c'est à la langue des collèves qu'il faut s'attaquer d'abord. Toutes les circonstances facilitent la tâche, toutes les raisons engagent à la poursuivre.

Nos écoliers, jeunes pour la plupart, ont l'esprit souple. Cet esprit, peu chargé encore, adhère sans peine à la première impression, qui s'y dépose comme sur la cire et s'y incruste à la longue comme dans le granit. Qu'on y laisse donc se fixer des expressions et des tournures vicieuses : il sera difficile de les effacer plus tard, quand elles s'y seront gravées. Au contraire, remplacez-les dès maintenant par les locutions du vrai parler national : elles ne pourront que s'y imprimer davantage avec les années.

C'est dans la jeunesse surtout qu'il faut s'imprégner l'esprit d'idées justes. Or "les mots sont les signes représentatifs des idées". Plus donc vous rendrez complet le vocabulaire, plus abondantes aussi seront les connaissances ; plus corrects les vocables, plus justes également les

notions qu'ils recouvrent. Quel meilleur moyen alors d'assurer la précision dans leurs concepts que de les exercer d'abord à la justesse de l'expression ?

La correction du langage constitue l'un des caractères essentiels du style. Puisque le style est la manière propre à chacun de traduire par des mots sa pensée, cette traduction ne se transformerait-elle pas en une véritable trahison, si l'écrivain futur, non prévenu au collège, ignorait quels vocables la langue autorise, quelles locutions ou formes syntaxiques elle condamne ? Ne parlons pas de la clarté : la pensée ne saurait jaillir limpide si l'on n'emploie les mots du parler usuel ou si l'on ne conserve aux anciens le sens qu'ils ont gardé jusqu'à ce jour.

Puis, quelle influence n'exercent pas nos jeunes au sein de leurs paroisses ! Pour nos populations, l'étudiant digne de ce nom devient presque un oracle : chaque mot tombé de ses lèvres est aussitôt relevé. S'il possède un langage distingué, on se fait un devoir de se modeler sur lui. On se reprocherait d'employer en sa présence une expression vulgaire ou incorrecte ; s'y risque-t-on ? on s'en excuse. Quel malheur que l'écolier abusât consciemment ou non de cette influence pour accroître les défauts de notre parler populaire ! Corriger la langue collégiale, c'est donc travailler, d'une manière indirecte si l'on veut, mais encore efficace, à purifier l'héritage de la vieille France parmi les classes rurales.

Nos élèves joueront demain leur rôle sur la grande scène. On nous permettra d'appliquer à leur langage ce que l'Écriture affirme de la conduite : " L'homme suivra dans son âge mûr les voies parcourues dans sa jeunesse ". Auront-ils veillé, sur les bancs du collège, à en proscrire l'incorrection et la vulgarité ? dans leurs discours futurs leur verbe sera pur et portera d'heureux fruits ⁽¹⁾. Au contraire, s'ils ont laissé pénétrer dans leur esprit ces tournures non autorisées, leur parole alors sera pétrie de vocables inintelligibles. Au lieu de passionner la foule au profit de leurs convictions, ils provoqueront peut-être contre eux-mêmes des scènes comme celle que Buies a si allègrement racontée (*Anglicismes et Canadianismes*, pp. 99-103).

Toutes les raisons donc semblent engager les élèves à réformer leur langage dès les années du collège.

III

Comment y parvenir ? Mgr Laflamme en a exposé les moyens dans son article de novembre dernier ; on ne peut qu'appuyer ses propositions.

(1) Cf. Mgr Laflamme (*Bulletin*, Novembre 1902).

Que l'on fonde, dans toutes les maisons de l'enseignement secondaire, des Cereles du parler français affiliés à la Société du même nom. Déjà le Séminaire de Québec a pris l'initiative du mouvement: nous espérons créer bientôt la même impulsion dans notre milieu.

Aucune société ne requiert une organisation et un fonctionnement moins compliqués. Une fois le groupe constitué avec un bureau de trois membres, chacun se place au poste d'observation pour recueillir les fautes des confrères: travail de récréation qui ne dérange en rien la marche des études. Aux heures de loisir on redemande à sa mémoire les formes incorrectes entendues pendant les voyages, au cours des vacances, dans les visites ou les relations d'amitié. Rien n'empêche que l'on entre en collaboration avec quelques confrères pour cette chasse à l'expression: les listes, complétées les unes par les autres, se chargent bientôt d'une foule de vocables fautifs dont on cherche en commun le correctif exact. Si l'on craint la surcharge, on divise la tâche. L'un se réserve de dénicher les mots français revêtus d'un sens étranger; l'autre pourchasse les anglicismes; la découverte des provincialismes et des vocables paroissiaux est confiée à un troisième, les tournures syntaxiques à un quatrième. Leurs listes, coordonnées par un secrétaire ou un rédacteur intelligent, fournissent au comité du Bulletin, qui en reçoit communication, des documents précieux pour son entreprise de réforme.

Les élèves des classes supérieures semblent plus aptes à cette œuvre. Elle exige la curiosité intellectuelle, la finesse d'observation, une certaine influence et une connaissance assez approfondie de la langue maternelle: toutes qualités qu'ils ont le devoir de posséder par naturel ou par acquisition. Avec un directeur actif pour veiller de loin aux opérations et indiquer la méthode à suivre, les moissonneurs découvriront et peut-être extirperont en peu de temps toute l'ivraie qui menace d'étouffer le bon grain dans le champ du parler collégial.

EMILE CHARTIER, P^{RE}

Séminaire de Saint-Hyacinthe, janvier 1903.

(à suivre)

Le 26 février dernier, l'hon. P. Boucher de la Bruère a été élu directeur de la Société, pour remplir la vacance créée par la mort du docteur Arthur Vallée.

NOTE SUR LE MOT: CHENIQUER

On se souvient de la dispute de M. Firmin Paris et de M. B. sur l'origine du mot *cheniquer*, dispute qui, commencée dans la *Semaine Religieuse de Québec*, se continua dans l'*Événement* et le *Soleil*.

M. Guerlin de Guer a bien voulu écrire là-dessus, pour le *Bulletin du Parler français*, la note que nous publions. Il est juste, croyons-nous, de faire connaître les données que lui avait fournies notre secrétaire. Les voici.

"*Cheniquer* ("cni ké") est un verbe intransitif. Il signifie renoncer à la lutte sans coup férir, céder lâchement devant un adversaire, manquer de courage, abandonner une entreprise par crainte d'insuccès ou de danger. Il ne va pas sans un certain mépris; on *chenique*, quand on recule devant un obstacle, une difficulté, que, par honneur, devoir, ou parole donnée, on était tenu de rencontrer. *Cheniquer* est l'acte d'un lâcheur, d'un peureux, d'un couard, d'un lâche. Par exemple, Pierre s'est vanté qu'il froterait les oreilles à Jean; rendu sur le terrain, il refuse de se battre: il *chenique*. Deux amis conviennent de faire quelque chose ensemble, l'un d'eux refuse ensuite: il *chenique*. Parfois, *cheniquer* signifie simplement céder, plier (comme le verbe normand *baquer*). Aux enchères publiques, deux enchérisseurs se disputent un objet mis en vente; le premier renonce à acquérir cet objet et retire sa mise: il *chenique*.

"Voilà le sens canadien de *cheniquer*. D'où vient ce mot? Les uns pensent qu'il nous vient de France; qu'il a toujours existé dans les parlers français, après avoir existé dans le latin populaire sous la forme **canicare*. *Canicare* serait l'action du chien qui "lève la cuisse et puis s'en va tout à fait refroidi". Les autres veulent tirer *cheniquer* du verbe anglais *to sneak*. *To sneak*, en anglais, c'est s'esquiver, fuir comme une personne qui aurait honte, qui ne voudrait pas être vue, c'est agir lâchement. *Sneak* (← saxon *snican* ← danois *sniger*) se prononce "sni:k".

"Au sujet de cette dernière hypothèse, je vous ferai remarquer deux choses:

"1° Le gr. *ea* anglais, qui se prononce "i:", devient généralement "i" dans les mots anglais francisés au Canada. De plus, nous avons l'habitude de former nos verbes empruntés à l'anglais en ajoutant au radical la terminaison verbale *er* = "é". Cela serait en faveur de l'étymologie anglaise.

"2° D'autre part, il y a pas d'exemple, dans les mots anglais francisés au Canada, d'*s* initiale permutant avec "c". En outre, on aurait dû dire "sniké" puis "cniké", et le produit "sniké" n'a pas été relevé.

"D'où nous vient donc le mot *cheniquer*?"

LE COMITÉ DU BULLETIN

M. Adjutor Rivard, le dévoué collaborateur de la "Revue des Parlers populaires", a bien voulu me soumettre une question relative à l'étymologie du mot canadien-français *cheniquer*, au sens de: "céder lâchement, reculer devant une lutte".

Je crains de n'être pas en état d'apporter beaucoup de lumière dans le débat.

J'ai la conviction intime — je commence par le déclarer — que le fond de la langue franco-canadienne consiste en apports de mots du français dialectal, normands, poitevins, saintongeais, introduits au Canada, il y a deux siècles, et que, partant, c'est au latin qu'il convient de rapporter la grande majorité des mots de cette langue.

Mais—je dois le dire—la forme *cheniquer*, objet du litige, ne me paraît pas d'origine romane.

On propose, pour l'expliquer, un hypothétique *canicare*, qui n'est pas attesté dans le latin populaire (le *Glossaire* de du Cange n'en fait pas mention) et qui, s'il existait, donnerait, en tout cas, tout autre chose que *cheniquer*.

On fait appel à l'argot français *schnick*, que n'a pas enregistré le *Dictionnaire général*, mais qui figure dans Littré. Ce produit n'a rien à voir avec celui qui nous intéresse. *Schnick*, au sens d'eau-de-vie forte, est directement emprunté du patois allemand *schnick*, de sens identique, et le verbe "cniké" (= boire), cité dans Dottin, n'est qu'un dérivé de ce même produit. Inutile de dire qu'il n'a pu, de près ou de loin, exercer aucune influence sur notre canadien "cniké".

Reste l'étymologie par l'anglais *to sneak*. Elle serait assurément acceptable si l'on nous offrait la forme intermédiaire "sniké". Mais cette dernière paraît faire défaut.

Je reconnais, avec mon savant maître, M. Antoine Thomas, que j'ai tenu à consulter sur ce point, que l'influence d'une forme comme *rechigner* a peu de vraisemblance.

En conséquence, j'engage les membres de la "Société du Parler français au Canada" à rechercher si le canadien n'offre pas quelque exemple de *ch = s* + consonne dans les mots empruntés à l'anglais, ou si, par exemple, l'argot américain n'aurait pas modifié la forme de l'anglais primitif *to sneak* en une forme *to shneak*, qui donnerait le mot de l'énigme.

Il me sera permis de finir par un conseil.

Je suis loin de méconnaître l'intérêt que présentent les recherches étymologiques. Mais j'estime qu'un intérêt plus pressant s'attache à l'étude de la distribution topographique des produits linguistiques et,

notamment, à la fixation des limites précises du domaine linguistique français au Canada.

C'est à cette tâche que je convie les dialectologues franco-canadiens d'outre-mer.

CH. GUERLIN DE GUER,

Docteur ès lettres.

Paris, le 15 janvier 1903.

LE BULLETIN EN FRANCE

De la *Revue des Parlers populaires* (décembre 1902):

" Nous sommes heureux d'annoncer que la Société du Parler français au Canada a décidé la publication d'un *Bulletin* périodique, dont nous avons sous les yeux les deux premiers numéros. Hâtons-nous d'ajouter que, si l'idée en est excellente, elle nous paraît aussi réalisée excellemment.

" Tous nos compliments aux promoteurs de cette utile entreprise qui ont compris—alors qu'on s'entête, chez nous, à ne le vouloir pas toujours comprendre—la nécessité d'une transcription phonétique. On comprendra qu'en outre, nous soyons particulièrement flattés de voir nos frères du Canada adopter notre propre méthode de graphie dialectologique.

" Tout est à lire dans ce *Bulletin*.

" Les noms seuls des membres de la nouvelle Société ont pour nous je ne sais quelle piquante saveur de terroir, et nous éprouvons un sentiment de surprise émue à nous retrouver comme en famille.

" Les premières listes de mots publiées par le comité du *Bulletin* nous font présager une abondante et précieuse récolte de bons vocables de jadis dont le rapprochement avec les formes de nos patois modernes présentera un intérêt puissant".

Nouveaux membres de la Société du Parler français au Canada (admis le 26 février 1903): Th.-A. Blanchet, avocat, New-Carlisle ; * le docteur M.-J. Ahern, Q. ; * J.-B. Blanchet, avocat, Saint-Hyacinthe ; l'abbé G. Côté, Sainte-Croix ; * l'abbé T.-C. Duret, Paspebiac ; * Alph. Dumais, Q. ; * l'abbé H. Gignac, Sherbrooke ; * L.-Z. Joncas, Q. ; * Eugène Lafontaine, Montréal ; * le docteur Alph. Lessard, Q. ; * l'abbé P. Moulin, Saint-Laurent-de-Montréal ; * Ph. Valiquette, Montréal ; * Mlle Eugénie LeBel, New-Carlisle.

LE PARLER CANADIEN-FRANÇAIS

OBSERVATIONS

Notre *comité d'étude* reçoit des membres de la Société, des abonnés du *Bulletin* et des cercles affiliés, des listes de mots populaires recueillis dans différentes régions de la Province. Or le comité, dans ses études, suit l'ordre alphabétique, et beaucoup de mots lui sont soumis qui devront attendre longtemps leur tour. Aussi avons-nous songé à publier de temps en temps quelques-uns de ces vocables canadiens-français, choisis parmi les plus caractéristiques. Nos collaborateurs pourront les étudier et communiquer à la Société le résultat de leurs recherches.

Nous nous abstiendrons, dans ces listes, de faire les remarques que suggèrent certains mots, comme *duire*, *jouxte*, *bazir*, etc. Nous nous contenterons de reproduire chaque forme, telle qu'elle nous est communiquée, avec le sens qu'on nous indique et comme on nous l'indique. Ce sont des matériaux, bons à noter, mais qu'il faudra examiner, peser, juger. Pour les produits qui ne paraissent pas d'un usage absolument général, d'après nos informations, nous mentionnons les localités où on les a recueillis ; simple indication qui ne veut pas dire qu'on ne puisse aussi les rencontrer ailleurs. Plusieurs, enfin, nous sont fournis dans une phrase entendue : nous reproduisons la phrase.

Dans ces listes, respectant l'orthographe employée par nos correspondants, nous ne nous servons de la transcription phonétique que pour certaines formes spéciales.

Notre but n'étant pas de classer les observations, mais seulement d'enregistrer les plus caractéristiques, nous ne séparons pas les produits phonétiques et les substituts lexicologiques, les irrégularités morphologiques et les syntaxiques.

Ça ne me duit point = ça ne me convient pas, ça ne me plaît pas. . . . *Ma maison est jouxte le chemin* = ma maison est près du chemin. . . . *Le mouton est bazi* = le mouton est disparu. . . . *J'espère que vous ne bazirez pas* = j'espère que vous ne mourrez pas, que vous ne disparaîtrez pas. . . . *Gelaudé* = un peu gelé. . . . *J'en ai à goïche* = j'en ai beaucoup. . . . *Des m'nutés* = des choses menues, petites. . . . *Peu m'en chaut* = je ne m'en occupe pas. . . . *Elle est bien gingeollente* = elle est gaie, elle est folâtre. . . . *Infoucable* = maussade, difficile à dompter. . . . *S'agrouer* = s'accroupir. . . . *Chamborder* = entourer, border. . . . *Afficolant* = inutile, nuisible (Montcalm ¹).

Adroisse = adresse.... *Désamain* = désavantageux.... *Déserrer* = déserrer.... *Ecriuncher* = disloquer.... *Charlander* = acharlander.... *Mulotter* = aller lentement au travail.... *Gubionner* = habiller chaudement.... *Sagant* = malpropre (Saint-Edouard-de-Lotbinière).

Quat' poteaux, quat' épées = espèce de voiture à deux roues (région de Québec).

Goudrille, gaudrille = lame de bois ou de métal destinée à conduire l'eau d'érable de l'arbre à la chaudière (Comtés de Portneuf, Dorchester, Bellechasse, Beauce, Lévis, Lotbinière, Montmorency, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Lac-Saint-Jean).... *Gouterelle* = même sens (Deschambault, Cantons-de-l'Est).... *Chalumeau* = m. s. (plus rare).

Cerise-à-grappier = cerisier à grappes (Saint-Romuald).... *Bat-touète* = battoir de blanchisseuse (L'Islet).... *Comportement du temps* = apparence du temps.... *J'm'enlève* = je m'en vais.... *Fioper* = faire avec la bouche un bruit spécial, quand on mange avec appétit (Lotbinière).... *Saper* = m. s. que *fioper* (Région de Québec).

Béloné = espèce de gros saucisson (Comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption, Montcalm).

Débrette = fête de famille, grand souper (Maskinongé).

• *Déplette* = vive.... *Endorer*.... sortir, passer vite par une porte.... *Norturo* = petit cochon.... *Je couserai* = je coudrai.... (Saint-Edouard-de-Lotbinière).

Précipite = précipice.... *Ferreur* = maréchal-ferrant (Saint-Henri-de-Montréal).

Aras (a'rá) = près, près de (Comtés de Portneuf, Dorchester, Bellechasse, Beauce, Mégantic, Lévis, Lotbinière, Montmorency, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Lac-Saint-Jean).... *Auras* (órá, órá) = m. s. (Comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption, Montcalm; Saint-Henri-de-Montréal).

Oiseau de pré = oiseau de proie.... *Fonçure de chapeau* = coiffe.... *Cornas* = cadenas.... *Bébelleries* = jouets.... *Une bossuse* = une bossue.... *Aïaux* = noyaux (Chateauguay).

Rossignaux = rossignols, pl. (Saint-Edouard-de-Lotbinière).

Bretter = se faire attendre (presque partout dans la région de Québec); = pénétrer là où l'on n'a pas affaire (Saint-Romuald); = faire: *qu'est-ce que tu brettes là?* = qu'est-ce que tu fais là? (Joliette).

Pigras = boue gluante.... *Pigrasser* = patauger, marcher dans la boue (Région de Québec).

LE COMITÉ DU BULLETIN

(à suivre)

TERMINOLOGIE

LES CHEMINS DE FER

(suite)

Réexpédition (*reshipment*). — On entend par là le transport des marchandises en dehors de la limite du factage et du camionnage auxquels les compagnies sont tenues. Mais ces services prennent plutôt le nom de *correspondance* pour la grande vitesse et de *réexpédition* seulement pour la petite vitesse.

Ce mot de *réexpédition* désigne aussi le fait de renvoyer un colis. Ainsi, sur ordre de l'expéditeur, la compagnie arrêtera une marchandise en cours de route et la lui retournera. — De la part de la compagnie, c'est *expédier* une deuxième fois.

Les manœuvres par lesquelles les employés d'une compagnie font passer un wagon de la ligne d'un réseau sur la ligne d'un autre réseau se nomment encore *réexpédition* (*transfer*). — SARRUT, PALAA.

C'est une nouvelle *expédition* qui s'opère.

Registre des arrivages (*inward freight register*). — On y inscrit tous les colis arrivés, qu'ils soient livrables en gare ou à domicile.

Remises à machines (*round houses*). — Ce sont des bâtiments construits pour dépôt des machines. — PALAA.

Les rotondes à machines locomotives sont des *remises*.

On dit : *remiser* une machine, une voiture.

Rail (*rail*). — Expression universellement employée. Bien entendu, on doit prononcer à la française. — Le mot, du reste, est d'origine anglo-normande. Nous avons repris notre bien simplement.

Sabot d'enrayage ou **sabot** tout simplement. A deux acceptions :

1^o Plaque de fer qu'on met sous l'une des roues d'une voiture, (le *camion*, par exemple, ou tout autre *charriot*) dans les descentes, afin d'augmenter le tirage en substituant le glissement au roulement. — M^{GR} GUÉRIN.

Les cochers, à Québec, connaissent bien le *sabot d'enrayage*.

2^o Appliqué aux wagons du train, le sabot est cette partie du frein qui touche à la roue et produit le frottement. BACLE (Les voies ferrées).

J.-E. PRINCE.

(à suivre)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Archaismes, Néologismes, Barbarismes, etc.

Acomoder (pron. akmodé) v. tr.

|| Accomoder.

¶ Cette syncope se fait dans le centre de la France (JAUBERT), et dans la Normandie (MOISY, DU BOIS). MONTESSON (*Haut-Maine*) donne : *aquemoder*.

Adonner (pron. adoné, var. : adèné) v. intr.

|| Convenir, s'ajuster, se prêter à, être à sa place. Ex. : Ces deux morceaux de bois *adonnent* bien l'un sur l'autre = s'ajustent bien.— La pendule *adonne* bien sur ce meuble = paraît bien sur ce meuble.— Cette pièce de bois *n'adonne* pas pour cet ouvrage = ne convient pas, n'a pas la forme ou la dimension voulue.— Viendrez-vous nous voir ? Oui, si ça *adonne* = oui, si les circonstances s'y prêtent, si l'occasion s'en présente.

¶ En franç., *adonner* est un terme de marine, sign. : être favorable, se présenter favorablement, venir dans une direction favorable, en parlant du vent : le vent *adonne* (DARM). Nous ne faisons qu'entendre l'application de ce verbe : la marée *adonne*, etc.— En Normandie, on emploie *s'adonner* avec le sens de convenir, s'ajuster (ROBIN).

Affiler (pron. afilé) v. tr.

1^o || Amadouer. Ex. : Pour m'amener à son but, il a commencé par m'*affiler* avec de belles paroles = m'amadouer par de belles paroles.

2^o || Préparer. Ex. : Il ne craint pas la discussion là-dessus, il est bien *affilé* = il est bien préparé, il est ferré, ferré à glace sur ce sujet.

¶ On trouve *s'affiler* au sens de se préparer dans le vx franç. (BONNARD).— Dans le Haut-Maine, *s'affiler* se dit de la tournure que prend une affaire : ça s'affile bien ou mal (MONTESSON). Dans la Normandie, *affilé* = qui va bien (*Bull. des P. N.*, p. 467).

Agrès (pron. agrè) s. m. Acc. dét.

1° || Engin, accessoires. Ex.: Des *agrès* de pêche = des engins de pêche.—L'*agrès* d'une voiture = les coussins, le fouet, etc.—L'*agrès* d'une maison = le mobilier.

¶ *Agrès*, en franç., est un terme de marine qui sign. l'ensemble des objets nécessaires pour équiper un navire; les *agrès* comprennent donc les cables, les vergues, les voiles, les avirons, les ancres, la barre et, en général, tout ce qui n'est pas la coque, les mâts seuls, les armes ou les munitions (LAR.). Les engins de pêche ne sont pas compris dans les *agrès*, et c'est par extension de sens qu'on dit, au Canada: *agrès de pêche*.

2° || Outils, outillage (l'ensemble des outils de divers métiers). Ex.: Emporte tes *agrès* = tous tes outils.

¶ C'est encore une extension de sens.

3° || Importun, personne incommode, désagréable.

Aigrette (pron. égrèt) s. f. Acc. dét.

|| Fêtu de chanvre ou de lin.

¶ Nous appelons *aigrettes* des morceaux de l'écorce du lin. La *chènevotte*, en franç., est le chanvre dépouillé de son écorce.—*Aigrette* a le sens de fêtu de chanvre dans le Maine (DOTTIN, MONTESSON).—" Le fermier sortant doit employer les *égrettes* à faire des litières " (Renault, *Notice sur Saint-Christophe-en-Champagne*).—*Aigrette*, en franç., sign.: faisceau de crins, de plumes, dont on orne une coiffure (DARM.)

Air (pron. è:r) s. m. et f. Arch.

|| Erre (s. f., t. de marine), élan, vitesse, train, allure. Ex.: Avoir de l'*air* = avoir de l'erre (t. de m.), avoir pris son élan, aller vite.—Donner de l'*air* = donner de l'erre (t. de m.), accélérer le mouvement d'une machine, l'allure d'un cheval.—Donner un *air d'aller* = donner de l'erre (t. de m.), mettre en mouvement, faire partir, chasser loin.—Prendre de l'*air* = accélérer son train, son allure, prendre de la vitesse.—Prendre un *air d'aller* = prendre son élan, s'élancer.

¶ C'est une faute que d'écrire *air* en ce sens, bien que les grammairiens aient longtemps hésité entre *air*, *aire* et *erre*, pour dire l'allure, le train, la vitesse (BESCH.); aujourd'hui, on écrit *erre* (ACAD., DARM.). Mais *erre* est plutôt aujourd'hui un terme de marine, sign.: vitesse d'un navire en marchant (DARM.): diminuer l'erre d'un vaisseau (ACAD.); ce bâtiment n'ayant pas assez d'erre, le gouvernail ne fonctionne plus (LITTRÉ). Prendre de l'erre, c'est prendre de la vitesse, quand un navire appareille ou se remet en route; donner de l'erre, c'est donner une grande vitesse à une embarcation. *Erre* est cependant

usité dans les locutions suivantes : aller belle erre, aller grand'erre, pour marcher ou courir très vite, et au fig. aller grand train dans une voie quelconque (LAR.); pour prendre la fuite, on dit aussi bien : prendre de l'erre (LAR.), que : se donner de l'air (LITTRÉ).

Autrefois, *erre* (←= *errer* ←= lat. *itinerare*, marcher), que l'on écrivait aussi *air*, *aïr*, *ahir*, *aire*, signifiait course, voyage, chemin, train, allure, ardeur, impétuosité, violence (LACURNE, BONNARD, GODEFROY, LACOMBE), et on l'appliquait en général à l'allure, etc., d'une personne, d'un animal, etc.

Nous employons donc le mot *erre* (que nous écrivons *air* et que nous faisons souvent masculin) dans un sens français, mais nous l'appliquons—comme dans le vieux français—au train, à la vitesse, à l'allure d'une personne, d'un cheval, d'un objet quelconque, alors que dans la langue moderne il s'entend plutôt de la vitesse d'un vaisseau.

Aïrer (pron. è:rè, var. : é:rè) v. tr. Arch.

|| Aérer, exposer à l'air, donner de l'air. Ex.: Une chambre bien *aïrée* = bien aérée.

¶ On trouve *ayrer* dans LACURNE; dans PALSgrave: "Ayrés ces dras de paour de vers" (*Escl. de la langue fr.*, p. 419); dans MELLENA (*Dictionnaire ou Promptuaire françoys-flameng*, en 1589). OUDIN (*Recherches*) donne *aéré*, *aerer*. RICHELET écrit *airier*, *aerier* et *aerer*, et ajoute: "Ce mot n'a pas grand cours, et en sa place on dit *mettre en bel air*". L'ACAD. a écrit *airier* en 1694 et en 1740, *aérer* en 1762, etc.—"Voilà comment on met en avant plusieurs mots, comme ceux qui disent: Voici une maison bien *aérée*, au lieu de dire *aérée*" (BÉROALDE DE VERVILLE, *Le Cabinet de Minerve*, p. 151).—On dit encore *airer* dans la Normandie (MOISY, DuBOIS, ROBIN), dans le centre de la France (JAUBERT), dans le Berry (LITTRÉ), dans la Suisse Romande (LITTRÉ), dans la Saintonge (EVEILLÉ).—Dans son *Esthétique de la langue franç.* (1899), RÉMY DE GOURMONT dit: "*Aïré*.—Bien meilleur que *aéré*. Il faudrait oser s'en servir".

Airs (pron. è:r) s. m. pl.

|| Êtres, aîtres. Ex.: Connaître les *airs* = les êtres d'une maison.

Êtres: disposition des lieux dans un bâtiment (DARM.). *Aîtres*, m. s., est rare.

Aïrrhes (pron. è:r) s. f. pl. Arch.

|| Arrhes.

Arrhes: argent qu'un acquéreur ou un locataire donne pour garantir l'exécution d'un marché verbal, et qu'il perd s'il rompt le marché (ACAD.).

¶ Dans le vieux français, *erre* a été synonyme de *arrhe* (LACURNE), et cette prononciation, "èr", a duré jusque dans le XVIII^e siècle (LITTRÉ). Au témoignage des grammairiens, au XVI^e siècle et jusque vers le milieu du XVII^e, on prononçait *erre* (ODET DE LANOUE, *Dict. des rimes françaises* [1596]; MARTIN, *Grammatica gallica* [1632], p. 3; OUDIN, *Grammaire française* [1633], p. 1 de l'édit. de 1645; CHIFFLET, *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française* [1659], p. 3). A la fin du XVII^e s., *arrhes* ne se disait qu'au figuré, en parlant des choses saintes : *les arrhes du salut*; au propre, on se servait du mot *erres* (BOUHOURS, *Remarques* [1694], p. 449 de l'édit. de 1692; RICHELET, *Nouveau Dict. français* [1693]; ACAD., *Dict.* [1694]: "on prononce ordinairement *erres*"; DE LA TOUCHE, *l'Art de bien parler français* [1696], p. 3 de l'édit. de 1710, vol. I). Jusqu'au milieu du XVIII^e s., on prononçait encore *erres* (ACAD., *Dict.* [1740]). Enfin, on se mit à prononcer *arrhes* dans tous les cas (ACAD., *Dict.* [1762]), et le peuple seul garda l'ancienne forme : *donnez-moi des erres* (VOLTAIRE, *lettre à d'Olivet*, 5 janvier 1767).—Aujourd'hui, le peuple, en France, prononce encore "èr", notamment dans le centre de la France, dans le Berry et dans la Picardie (JAUBERT, LITTRÉ).

A lieur de (pron. a lyœ:r de) loc. pop.

|| Au lieu de. Ex. : *A lieur de faire cela...* = au lieu de faire cela.

¶ La patois saintongeais a *en lieur de* et *au lieur de*, même sens.

Allumelle (pron. alumèl) s. f.

|| Surplis sans manches.

¶ *Allumelle* est français, quoique vieilli, dans le sens de lame de couteau (ACAD., DARM., LITTRÉ).

Ambre (pron. â:br) s. m.

|| Amble.

Ambre: allure dans laquelle le cheval lève ensemble les deux jambes du même côté alternativement avec celles du côté opposé (LITTRÉ).

¶ Par agglutination de l'article, les Canadiens-Français disent plus souvent *lambre*: aller l'*lambre* = aller l'amble.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

SARCLURES

* * * PROPRIÉTÉ DES TERMES ET JUSTESSE DES IMAGES.

Un journal recommandait, il y a quelques semaines, une revue qui mérite certainement qu'on lui fasse de la réclame en termes plus convenables.

On compare la revue à une *source intellectuelle (sic)*, et l'on invite tous nos gens instruits à "réchauffer dans cette source leur ardeur". Au surplus cette source est plus extraordinaire qu'on ne le peut croire, et, sans cesser jamais d'être source, elle s'étend comme une frontière entre deux provinces, "elle sépare le futile du sérieux"; à moins que l'auteur, dont la pensée n'est pas aussi limpide que l'eau de sa source, n'ait voulu dire que cette source est un crible qui sépare la balle du grain, le futile du sérieux, ce qui serait une autre façon à elle d'être originale.

Nous ne disons rien des sujets qui sont la matière variée de cette source, sujets dont il faut "communiquer l'esprit et l'influence à nos compatriotes", tout comme si un sujet d'étude pouvait par lui-même avoir l'une ou l'autre de ces deux choses.

Veillons à la propriété des termes et à la justesse des images.

J.-C. R.

* * * Un journal de Québec défend M. Cannon de l'accusation d'avoir parlé en anglais devant un jury français :

"M. Cannon, dit-il, expliqua en français au tribunal qu'il était entendu avec M. Lachance que celui-ci plaiderait la cause de Gosselin et que M. Cannon plaiderait celle de Mathurin. C'est ce qui fut fait. M. Cannon adressant le tribunal dans l'affaire Gosselin seulement pour répondre à quelques questions qui lui furent posées par les juges et cela en français".

1° Où M. Cannon a-t-il adressé le tribunal ?

2° Dans ces affaires de Montmagny, MM. Lachance et Cannon ont-ils plaidé la cause des accusés ou celle de la Couronne ?

3° M. Cannon a-t-il plaidé dans l'affaire Mathurin ou dans l'affaire Gosselin ?

4° Est-ce le tribunal qui s'est exprimé en français, ou M. Cannon ?

O. A.

* * * "Un beau cadre".

C'est d'une photographie qu'il s'agit, non d'un cadre.

* * "Le *party* se rendra jusqu'au détroit de Belle-Isle, afin d'étudier aussi *la practicabilité de la continuation* du fil télégraphique jusqu'à la mer".

Un interprète, s'il vous plaît !

* * Lu dans un livre nouveau :

"Comme *dans* tout mensonge historique bien préparé, ces assertions perfides renferment du vrai et du faux".

Comme dans plusieurs autres phrases du même écrivain, il y a dans celle-ci un mot de trop ; ou, si l'on veut, comme plusieurs autres phrases du même écrivain, celle-ci renferme un mot de trop. *Avant donc que d'écrire, apprenez... la grammaire.*

* * "S'apercevant que le feu avait *pris origine par la cheminée*, le travail des hommes de brigade fut dirigé *de ce côté* et en même temps un *autre* jet d'eau était lancé dans l'une des fenêtres du second étage".

Voilà un désordre qui n'est pas beau, et qui n'est pas un effet de l'art.

* * "Malgré que le conseil ait commencé à macadamiser".....
Malgré que, très parisien, dit M. Faguet, mais pas français.

* * "Nous vous prions d'attiré votre attention sur le montant dû pour service du téléphone, pour lequel un compte vous a été envoyé. Veuillez-donc nous *mallé* un chèque pour le montant".

C'est la prose que sert à ses abonnés "la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell". Ces messieurs de la Compagnie Bell ne pourraient-ils retenir les services de quelque petit écolier, et lui confier la rédaction de leurs lettres ?... Il est vrai que la compagnie, avec une humilité qui lui fait le plus grand honneur, avoue qu'elle est "limitée".

LE SARCLEUR.

La part active que prend à l'œuvre du parler français la Société Saint-Jean-Baptiste de Waterloo mérite d'être signalée. Déjà, cette société a payé à l'administration du *Bulletin* l'abonnement de plusieurs maisons d'éducation et elle cherche à répandre notre revue parmi ses membres. Bien plus, nous apprenons qu'elle offre des prix au Collège et au Couvent de Waterloo, pour encourager les élèves à corriger leur langage. C'est un exemple à suivre.

COMPTE RENDU

GILLIÉRON et EDMONT. — *Atlas linguistique de la France*, 2^e fascicule. H. Champion, Paris. 1902.

M. Antoine Thomas, le savant romaniste, disait de cet ouvrage, il y a quelques mois : " Il sera accueilli avec la plus vive reconnaissance par tous ceux que préoccupe l'étude de nos patois nationaux ". Pour nous, l'*Atlas* présente un intérêt plus grand encore, s'il se peut. A l'aide de ces cartes, un Canadien-Français peut faire, sans sortir de chez lui, un tour de France d'un genre nouveau. Ici et là il fait halte : c'est au nord, au centre, à l'ouest ; c'est dans la Normandie, dans le Poitou, dans la Saintonge ; il écoute parler, et il entend des mots qui lui sont familiers, il reconnaît sa prononciation, il retrouve le parler de *nos gens*. De hameau en hameau, de village en village, de province en province, il suit comme à la trace les formes ancestrales.

L'examen détaillé qu'il faudrait faire de ce deuxième fascicule ne convient pas aux limites d'un simple compte rendu ; je signalerai seulement les cartes qui nous intéressent plus particulièrement et où nous nous reconnaissons mieux.

N^o 46. "*Antoine*".—Notre prononciation de ce nom, "*âtwen*" et "*âtwen*", se rencontre, avec des variantes, dans le nord et le centre de la France. Dans une localité des Deux-Sèvres, je remarque "*twanik*", et à Poilly, dans le Loiret, "*titwèn*".

N^o 48. "Je me suis assis sous un arbre, appuyé contre le tronc". On substitue, comme au Canada, *accoté* à *appuyé* dans plusieurs localités des départements suivants : Calvados, Manche, Ille-et-Vilaine, Orne, Mayence, Sarthe, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Indre, Yonne, Cher, Nièvre, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Gironde.

N^o 50. "*Araignée*".—La forme "*ariñé*", connue chez nous, est répandue dans le nord et le centre de la France.

N^o 51. "Je me suis assis sous un arbre". *Sous* devient *sour*, "*sûr*", dans les départements suivants : Loire-Inférieure, Loire-et-Cher, Loiret, Seine-et-Marne ; on trouve même notre "*dsûr*" ("*tsûr*" ?) dans une localité de l'Ille-et-Vilaine. *Un* est un *e* fermé nasal dans le Loiret et la Haute-Marne. Enfin, la forme "*á:br*" est générale dans le nord, le centre et l'ouest.

N^o 52. "Vous auriez dû voir comme les arbres en étaient chargés".

N° 55. "*Arête* (de poisson)".—Notre produit populaire "*arè:e*" a été relevé à Bare (Eure), à Droue et à Vaupillon (Eure-et-Loire); la forme dialectale correspondante "*érè:k*" se rencontre surtout dans le Nord et le Pas-de-Calais.

N° 55. "*L'argent* (métal)".—N° 57. "*Gagner de l'argent*".—Dans certaines communes des départements suivants: Oise, Somme, Pas-de-Calais, Nord, Calvados, Ille-et-Vilaine, Aisne, et Meuse, on prononce "*arje*"; dans les Charentes, "*arhâ*". Au Canada, ces deux formes existent. Les Canadiens qui disent "*arhê*" semblent donc avoir pris l'*e* nasal des Normands et des Picards, et l'aspiration des Saintongeais. Ce dernier produit, à la fois normand et saintongeais, a été relevé dans une seule localité, à la Tremblade (Charente-Inférieure).

N° 58. "*Se cacher derrière l'armoire*".—L'*o* ouvert substitué à l'*a* est répandu dans le nord et le centre: "*ormwèr*" et "*ormwér*". A Plessis-Piquet (Seine), non loin de Paris, c'est encore le parler des vieillards.

N° 60. "*Arroser*".—N° 61. "*Arrosoir*".

N° 62. "*S'asseoir*".—Notre archaïque "*s'asir*" est encore usité dans le nord, le centre et l'ouest. A Abzac et à Andraut (Gironde), on trouve la forme dialectale "*s'asité*", qui se rapproche de notre "*s'asisté*".

N° 65. "*Je veux l'attacher au poteau*".—Le substitut *amarrer* se rencontre, avec des prononciations diverses, dans l'île de Serk, à Saint-Pierre-Port (Guernesey), à La Trinité (Jersey), à Guérande (Loire-Inférieure), à La Frenaye (Seine-Inférieure), à la Cotinière (Charente-Inférieure).

N° 69. "*Auberge*".—N° 71. "*Auguste*".—N° 72. "Ils devaient pourtant venir aujourd'hui".

N° 75. "*Automne*".—Féminin presque partout.

N° 78. "*Avant-hier*".—On dit "*avâ zyèr*" à Templeuve-en-Pévèle (Nord), Baincthun (Pas-de-Calais), Bruille-Saint-Amand (Nord), Glageon (Nord), Suippes (Marne), Belval (Marne), Saint-Etienne (Aube), Les Riceys (Aube); et "*avâ zi'yér*" à Moutiers, Maligny et Molinons (Yonne), à Chenou et Longueville (Seine-et-Marne), à Auxon (Aube).

N° 79. "*Avare*".—*Avare* fait *avarde* au féminin, à Fort-Mardyck (Nord), Guérande (Loire-Inférieure), Chassy (Saône-et-Loire).

N° 80. "*Aveugle*".—N° 81. "*L'avoine* n'est pas encore mûre".—N° 82. "Je voudrais bien avoir de celle-ci".

N° 83. "... et vendre les deux que j'ai achetés.—*J'en ai* plein la tête.—*Je l'ai* entendu".—*En* = "nn" et *l* = "ll" dans le nord et le centre. *J* = "h" dans la Saintonge.

N° 84. "*Tu as* oublié que vous deviez".—*Tu as* = "ta" ou "tâ", presque partout.

N° 85. "*L'us-tu?*"—*L* = "ll" dans Indre-et-Loire, Indre, Loire-et-Cher, Cher, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Nord, Aisne, Ardennes.

N° 86. "Quel âge *as-tu?*"—*As-tu* = "ke ta" (que t'as) presque partout, excepté dans le midi.

N° 90. "*Quand on* a soif".—*Quand on* = "kākō" à Pierremont, Ramecourt, Saint-Pol-sur-Ternoise, Isbergues (Pas-de-Calais), Domfront-en-Champagne, Saint-Pierre-du-Lorouër (Sarthe); dans cette dernière localité, c'est le parler des vieillards.

N° 91. "*Nous avons*".—On trouve la forme acadienne "jō" ou "javō", surtout dans le nord, le centre et l'ouest de la France.

D'un bel article de M. Mario Roques, publié dans le *Journal des Débats* (Paris, 4 février 1903), et qui mériterait d'être reproduit en entier, je détache quelques passages :

"La connaissance des parlers provinciaux est le complément nécessaire de l'étude du français. Celui-ci n'est, à l'origine, qu'une variété, propre à l'Ile-de-France, du latin importé par la conquête romaine et la comparaison avec les autres représentants du latin en Gaule peut seul éclairer bien des points de son histoire. Si d'ailleurs, grâce aux hasards de la politique, le français conquiert la prééminence, ce ne fut pas sans avoir emprunté aux autres parlers gallo-romans, ses frères et égaux, nombre de mots, tours, ou particularités de prononciation. De tout temps, enfin, les écrivains ont *francisé* des provincialismes. . . . Sans le témoignage des parlers locaux, ce seraient là autant de points obscurs dans l'histoire de notre langue.

"La linguistique tire de l'étude des patois des secours d'un autre ordre. Réduite à l'examen des langues littéraires, mortes ou vivantes, elle ne peut noter de l'évolution lente, à étapes multiples, du langage, que les résultats : elle n'aperçoit pas le mode d'éclosion et de libre propagation des phénomènes. Les parlers lui fournissent une matière vivante : en les étudiant, elle cesse d'être une science paléontologique, elle devient une science d'observation, une branche de la biologie. . . . M. Gilliéron a conçu et réalisé l'audacieux projet de devancer et de préparer les études partielles par une enquête linguistique sommaire, mais étendue à tout le domaine de langue française. En collaboration avec M. E. Edmont, il a étudié les parlers de 639 communes, choisies comme points de repère, et il nous donne aujourd'hui la grande et belle œuvre, fruit de ce travail préliminaire, *l'Atlas linguistique de la France*. . . .

"La richesse des matériaux recueillis dans *l'Atlas* est extrême : infinie variété de sons, formes et constructions proscrites de notre langue littéraire et qui triomphent dans les parlers : *j'allons, où qu'tu vas, qué qu'ta*, etc. . . .

"La forme de *l'Atlas* n'est pas moins précieuse que les matériaux qu'il renferme. Elle nous permet de saisir les phénomènes linguistiques dans leurs rap-

ports entre eux, dans leurs relations avec la disposition territoriale ou le développement historique et, par là elle nous permet d'atteindre en dernière analyse la vie sociale, l'histoire intime de la France....

"Je sais bien que la publication de l'*Atlas* est très onéreuse.... et que la France ne réserve pas toujours aux œuvres scientifiques l'accueil qu'elles pourraient attendre, mais je ne puis croire que celle-ci ne fasse exception. Elle intéresse trop de gens, lettrés curieux de l'histoire de notre langue, provinciaux, historiens ou sociologues, désireux de pénétrer la vie intime du passé, linguistes soucieux de fonder leur opinion sur des recherches précises, qui n'auront plus ni le droit, ni le désir, de se passer des matériaux réunis par M. Gillieron et qui devront faire à ce nouvel instrument de leurs travaux, l'*Atlas linguistique de la France*, une place d'honneur dans leurs bibliothèques".

C'est un bel éloge, et qui n'est pas outré.

A. R.-LAGLANDERIE.

ARRIVISTE.—Ce néologisme, que n'enregistre pas le *Dictionnaire Général*, s'introduit dans la langue française. Nos journalistes aimeraient peut-être à l'employer. Nous le leur signalons. *Arriviste* se dit, en politique surtout, de celui qui veut arriver aux affaires prématurément et par tous les moyens (Larive et Fleury). Il vient de paraître, à Paris, un *Manuel de l'arriviste*, livre du reste "peu instructif et peu amusant". Le *Polybiblion* (janvier, partie litt., p. 62), rend compte de ce *Manuel*: "L'auteur suppose qu'un de nos arrivistes les plus notoires a pris soin de consigner, dans un écrit où il se raconte, les moyens par lesquels on arrive aujourd'hui aux honneurs, au pouvoir et à la fortune, et c'est ce manuscrit qu'il publie, pour l'instruction et l'exemple des arrivistes futurs"....

*
* *

L'AMOUR DES PROCÈS.—Un bonhomme trotinant sur son bidet sortait de Honfleur par le cours d'Orléans (aujourd'hui cours de la République). Un passant l'interpelle:—"Eh ben, père Simon, où donc qu'vous allez par là?—Me v'là parti au Ponnevêque (à Pont-l'Évêque), man garchon.—C'est-y qu'vous ayez a co queque procès par là?—Man paure fi, on n'a point tant qu'on voudrait n'avé.—Vous aimez donc ben à plaider, père Simon?" Alors le bonhomme avec un sourire épanoui:—"Ça s'rait ben agréable tout d'même, si c'n'était l'coûtement". (*Le Pays normand*).

Nos gens ne parlent pas autrement; il n'y a que les formes *garchon* (garçon), *a co* (encore), et *avé* (avoir), qui ne nous sont point connues. Quant à l'amour des procès et à l'obstacle du *coûtement*, cette petite histoire houlfleuraise est bien aussi une histoire canadienne.

*
* *

"On a récemment insinué qu'un bon moyen pour inciter aux Français une langue étrangère serait de les envoyer faire leurs études à l'étranger. Les petits français seraient remplacés en France par de petits anglais, par de petits allemands; ainsi chaque peuple, oubliant sa langue maternelle, irait patoisier chez son voisin: système excellent, grâce auquel les Européens, sachant toutes les langues, n'en sauraient parfaitement aucune". (RÉMY DE GOURMONT, *Esthétique de la langue française*, p. 79).

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

EN VENTE A LA

Librairie Montmorency-Caval
PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Eugène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjudant Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colonnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITOLERO

JULES GARNEAU

AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE - - QUÉBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix
du MARCHÉ

SPECIALITE : Marchandises a l'usage du Clerge

TEL 873

UN SEUL PRIX

A. GRENIER

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

SPECIALITE: ARTICLES DE CHOIX

94-96, RUE SAINT-JEAN

TELEPHONE 241

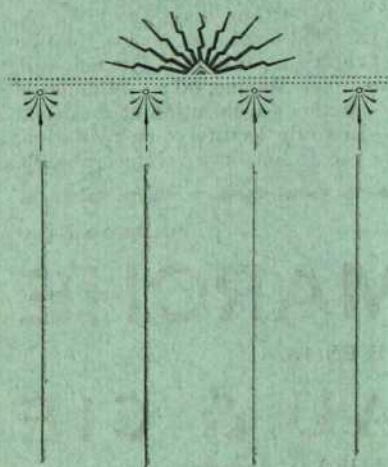
QUEBEC

6, rue de la
Fabrique
Haute-Ville
QUEBEC

J. P. GARNEAU

Libraire-
Editeur
et
Marchand
d'Ornements
d'Eglise.

Ed. Marcotte



IMPRIMEUR,

RELIEUR

ET

REGLEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

— QUÉBEC —

ABRÉVIATIONS

acc. dét. = acception détournée	fr. = fréquemment usité	r. = rarement usité
adj. = adjectif, — tivement	franç. = français	s. = substantif
adv. = adverbe, — bialement	intr. = intransitif	sign. = signifiant, — fication
am. = américain	lat = latin	sing. = singulier
anc. = ancien	litt. = littéralement	sol. = solécisme
ang. = anglais, anglicisme	loc. = locution	t. = terme
arch. = archaïsme	m. = masculin	techn. = technologique
barb. = barbarisme	néol. = néologisme	tr. = transitif
can. = canadien, Canada	nouv. = nouveau	v. = verbe, voyez
cf. = comparez	pl. = pluriel	var. = variante
ex. = exemple	pop. = populaire	vic. = vicieux
f. = féminin	pron. = prononciation	vx = vieux

SIGNES ABRÉVIATIFS

- * Devant le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, l'astérisque indique parfois que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc.
- ← La flèche indique l'étymologie, la filiation, l'origine d'un mot, d'une locution, d'une tournure, d'une prononciation.
- Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
- = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
- || Le trait double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
- | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- ¶ ou REM. — Le pied de mouche, ou l'abréviation REM. précède parfois les *remarques* dont l'objet n'est pas nécessairement de justifier l'usage d'un mot, mais qu'on croit intéressantes ou curieuses au point de vue philologique.
(Les noms de lieux, à la suite d'un mot du lexique ou d'une acception, désignent les endroits où l'on a recueilli ce mot, relevé cette acception.)

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité spécial, nommé par le Bureau de direction.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union Postale. 7 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents.

On peut devenir membre de la Société et recevoir le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Etranger: 7 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres qui n'ont pas payé le montant de leur cotisation avant le 30 septembre, chaque année, sont rayés des listes.

Les membres sont priés d'avertir le Secrétaire de tout changement d'adresse et de lui signaler toute erreur qui pourrait se produire dans la distribution du BULLETIN.

Pour tout ce qui concerne la Société (demandes d'inscription, versements de cotisations, etc.) et le BULLETIN (rédaction et administration), s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

QUÉBEC.

QUÉBEC. Edouard Marcotte, Imprimeur.